

MONDE CHINOIS

A man wearing a red hard hat and a high-visibility vest is carrying large green tarps on his shoulders. He is walking on a dirt street in an urban area. In the background, there are old, multi-story buildings with brick and wood, and a modern blue and white skyscraper. A large, gnarled tree is on the right side of the frame. A wheelbarrow is visible on the left.

Tourisme et patrimoine
UN MARIAGE DIFFICILE

Protection du patrimoine et développement du tourisme en Chine : quels enjeux pour quels territoires ?

Depuis les années 1980, la protection du patrimoine en Chine est sujette à débat, considérée comme inexistante pour les uns, insuffisante pour les autres, matière à projets d'envergures variées pour les urbanistes et les architectes, objet de désir et d'évasion dans la rubrique tourisme des médias chinois. C'est l'un des emblèmes de la Chine contemporaine, révélateur des contradictions plurielles entre volontés politiques et moyens publics. En trente ans, les stratégies adoptées ont évolué, dans un cadre lui-même profondément transformé : la société urbaine bénéficie d'une multitude d'infrastructures ferroviaires, routières, aériennes et de liaisons interurbaines, inexistantes pour la plupart il y a moins de vingt ans, de deux jours de congé hebdomadaires et trois semaines annuelles, ce qui était impensable encore au début des années 1990. Le niveau de vie des citoyens s'est considérablement accru et les jeunes générations organisent leurs voyages directement avec l'appui des forums et des sites internet alors que leurs aînés préfèrent le support d'une agence assurant un encadrement maximal du séjour.

Des conceptions antinomiques du tourisme s'affrontent, celles centrées sur la création ou la mise en valeur de *scenic spots*, des places définies et mises en scène par les administrations et les entreprises du tourisme d'une part, celles liées à une découverte des lieux, des habitants et des modes de vie d'autre part. L'une s'inscrit paradoxalement dans une double continuité chinoise, celle des « vues » répertoriées de sites remarquables, thème cher aux lettrés en Chine comme au Japon, combinée à une politique d'ouverture économique par zones pré-définies, l'autre répond à l'attente des voyageurs individuels, adeptes de la découverte personnelle, sac au dos si besoin.

Une étape douloureuse : quelle histoire des territoires ?

Dans le même temps, le rapport qu'entretient la société chinoise à son histoire, et *de facto* à son patrimoine, a profondément changé avec l'ouverture économique du pays et l'effondrement des pays communistes. Pour l'écrivain Gao Xingjian, le patrimoine contemporain dont on a besoin, ce sont des mémoires variées, individuelles et plurielles¹. Le développement du tourisme a renforcé l'intérêt culturel et économique pour le patrimoine. Les collectivités, rurales ou urbaines, saisissent cette occasion pour vanter leur héritage bâti, qu'il soit ancien, ou démolé et reconstruit, et attirer les touristes. Dans cette équation, la population est rarement prise en considération comme élément majeur du dispositif, et la gestion des sites, remarquables ou vernaculaires, est rapidement confrontée à la pression du nombre, aux dégâts que celle-ci induit, remettant en cause la qualité et l'esprit même du lieu. Le territoire est amputé de son histoire, ses paysages recomposés, et les habitants reconvertis en figurants².

La question que nous posent nos partenaires shanghaiens, urbanistes chargés du plan de gestion urbaine et de protection du patrimoine, dans le cadre de la convention passée avec le ministère de la Culture et la Cité de l'architecture et du patrimoine³, est complexe. Elle fait appel à des disciplines et des interlocuteurs pluriels : la mise en valeur des quartiers anciens et leur adaptation à la vie d'aujourd'hui et aux besoins des populations, la prise en compte du tourisme dans une perspective de développement durable des territoires. Au niveau économique, social, paysager, la dimension territoriale est d'emblée concernée et elle implique en Chine plusieurs services



Fête à Kongbai (province du Guizhou), 2008. © Françoise Ged.

selon l'importance administrative du site, au niveau de la province (省 *sheng*), de la municipalité ou de la ville (市 *shi*), du district (县 *xian*), de la petite ville (镇 *zhen*), du bourg (乡 *xiang*), du village (村 *cun*).

Le patrimoine devient un support majeur de la réflexion portant sur le développement durable d'un territoire, associé à l'articulation nécessaire entre développement rural et urbain. Le tourisme peut-il devenir un élément de rééquilibrage entre territoires ruraux et citadins, en termes économique et financier? La vision à court terme domine souvent, liée aux mandats des décideurs dans les collectivités, et au souci de privilégier un rapide retour sur investissement pour les entrepreneurs, privés ou mixtes, qui se lancent dans l'aventure. Les perdants sont les habitants, les modes de vie, et *de facto* le développement des territoires considérés

comme des lieux remarquables, à condition de n'y voir qu'une vitrine bâtie.

En liant les problématiques, plutôt qu'en les dissociant par fonction (le paysage/le patrimoine/les activités génératrices d'emploi/la préservation des terres agricoles...), quels outils à visée réglementaire ou incitative imaginer pour préserver la qualité des sites et permettre l'ouverture à la modernité? Quels nouveaux rôles l'État et les collectivités doivent endosser pour permettre à la fois le développement des sites, le respect d'un territoire et de son histoire, de son évolution et de celles des populations qui l'habitent?

Indicateurs majeurs du tourisme en Chine

Le tourisme intérieur longtemps réduit aux à-côtés des séminaires et colloques organisés par les *danwei*, les employeurs, pour leurs salariés méritants, est devenu un secteur majeur de la vie économique. Une politique active a été engagée au niveau international : en décembre 1985, la Chine a ratifié la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, avant le Japon (1992), la Corée (1988) ou le Vietnam (1987), totalisant 38 biens ou sites naturels ou culturels en 2010, chiffre en augmentation constante (10 sites en 1994, 31 sites en 2006). De fait, un certain nombre d'urbanistes et d'architectes chinois, en charge du suivi des sites proposés au classement sur la liste du patrimoine mondial, sont associés aux formations et symposiums que l'UNESCO organise ou soutient. Dès 2006, Mounir Bouchenaki rappelait l'imbrication étroite entre patrimoine, développement et tourisme : « préserver le patrimoine culturel et naturel pour le mettre à la portée de tous, mieux faire connaître les cultures et les civilisations, améliorer les conditions de vie quotidienne et réduire la pauvreté, voilà ce qui donne un sens à la durabilité du développement du tourisme »⁴. Il concluait en ajoutant que « l'UNESCO s'est résolument engagée aux côtés de ses États membres, du secteur privé et de la société civile [...] à promouvoir la durabilité du développement dans

le tourisme, qui [...] permet de préserver la diversité culturelle et le dialogue des cultures ».

Selon les perspectives du XI^e plan quinquennal, la part du tourisme devrait représenter 7 % du PIB avec un nombre de touristes nationaux estimé à 1,78 milliard en 2010, 2,6 milliards en 2015⁵. La croissance du tourisme intérieur, évaluée à 10 % au cours des prochaines années par l'administration chinoise du tourisme, a dépassé celle du PIB.

La Chine est la 4^e destination touristique mondiale avec 130 millions de visiteurs en 2008. À titre de comparaison, la part française dans le tourisme mondial, qui était de 12 % dans les années 1990 est tombée à 9 % en 2007, selon le secrétaire d'État Hervé Novelli⁶. En pourcentage des recettes mondiales, la France est passée de 7,7 % à 5,9 %⁷. Elle reste en première position pour l'arrivée de touristes internationaux, avec 82 millions de visiteurs en 2007, mais en termes de recettes, elle se situe en 3^e position avec 54,2 milliards de dollars, après l'Espagne (57,8) et les États-Unis (96,7)⁸. Début 2010, la Chine est passée devant l'Italie alors en 4^e place, et ambitionne d'être au premier rang d'ici 2020 ; ce serait déjà le cas en 2015 selon Taleb Rifai, secrétaire général de l'Organisation du tourisme mondial⁹.

Assurément le tourisme en Chine est un secteur porteur de croissance, et son développement est récent et fulgurant : les recettes du tourisme international sont passées de 0,62 milliard de dollars en 1980 à 2,22 milliards en 1990, 16,23 milliards en 2000 et 40,80 en 2008 ; soit de 0,6 % à 4,3 % en pourcentage des recettes mondiales. Pour le vice-président de l'Administration nationale du tourisme de Chine, M. Wang Zhifa, la croissance s'est faite en trois étapes : l'ouverture aux touristes étrangers, l'accumulation de devises, puis l'ouverture au tourisme intérieur.

Au niveau national, les objectifs sont clairement annoncés : le tourisme comme outil de développement et de modernisation des territoires. Or, en Chine plus qu'en France sans doute, les bureaux du tourisme sont peu liés au milieu des urbanistes ou des architectes, et les administrations respectives ont peu de relations entre elles¹⁰. L'intervention de partenaires extérieurs, comme c'est le cas grâce à la coopération que l'université Tongji a engagée avec nous, facilite des liaisons difficiles et le décloisonnement des administrations. L'université, avec ses instituts de projets et ses centres de recherches, fait fonction de référent et l'excellence qui lui est attribuée permet de rassembler des interlocuteurs différents, dans le cadre de séminaires, visites de terrain et réalisations pilotes.

Depuis quelques années déjà, la ville de Shanghai ne mise-t-elle pas sa campagne de promotion touristique sur la qualité du patrimoine urbain, comme en témoignent les guides touristiques, le site internet de la municipalité et les ouvrages sur les architectures majeures de la ville ?

Pour autant, nombre de villes chinoises n'envisagent leur devenir touristique que sous l'angle d'un « patrimoine recomposé », construit à destination des touristes, migrants éphémères¹¹ sans égard pour les résidents permanents. Le



Xijiang (province du Guizhou), un aménagement pour le tourisme de masse, 2008. © Françoise Ged.

patrimoine est perçu comme un décor, une vitrine, produit d'appel pour consommateurs en vacances, en réponse à un objectif national, et non comme le moteur d'une politique locale et territoriale à mettre en œuvre. Le bâti devient le support d'histoires stéréotypées, destinées à des consommateurs qui ont un temps limité pour apprécier un site et acheter des souvenirs, témoins de leur déplacement au loin. La sensibilisation des dirigeants locaux, la capacité de réponse des techniciens à même de pouvoir jauger comment réutiliser l'existant, apporter le confort, imaginer des ressources plurielles pour les habitants, l'écoute des habitants et des historiens locaux, sont donc des apprentissages nouveaux à mettre en place dans tout processus de « tourisme durable ». Les étapes évoquées par Wang Zhifa – ouverture par secteur et accumulation de devises – laissent ainsi le champ ouvert à des évolutions dans les pratiques.

Les sites « ouverts » aux touristes étrangers, reliquat de l'histoire récente ?

En 1985, lorsque je séjournais en Chine pour la première fois, on parlait de villes ou de districts « ouverts aux étrangers », dont la liste tenue à jour par les agences de voyage figurait dans tout bon guide touristique¹². Se trouver en zone « interdite » pouvait mener à l'exclusion et chacun avait en mémoire des histoires similaires où être repéré dans un lieu « non ouvert aux étrangers » menait à un interrogatoire plus ou moins long et sympathique auprès des représentants de la sécurité locale, et dans le meilleur des cas, à la reconduite dans la ville « ouverte » la plus proche. De même, dans une ville « ouverte aux étrangers », seuls quelques hôtels étaient destinés à recevoir des touristes non-chinois ; un groupe mixte, chinois et étranger, n'était pas nécessairement admis au sein d'un même établissement, même à la suite de longues palabres.

Hormis le tourisme, les enclaves destinées aux « étrangers » ne sont pas nouvelles et relèvent d'une culture de seuils successifs, que l'on a déjà

vue à l'œuvre dans le processus de modernisation du pays par étapes, dans le temps et dans l'espace. Le traité de Nankin en 1842 ne définissait-il pas déjà cinq « ports ouverts » au commerce étranger lorsque les Britanniques ont imposé que Canton ne reste pas la seule voie d'accès à l'Empire chinois ? Par la suite, lors de l'ouverture choisie des années 1980, les zones économiques spéciales ont été présentées comme des zones « ouvertes » aux investissements étrangers. Une commission nationale spécifiquement chargée d'attirer les Chinois d'outre-mer avait été créée pour l'occasion¹³.

En quelque sorte la notion d'espace ouvert ou fermé à telle activité ou communauté est une pratique commune en Chine pour des sites qui ne recouvrent pas d'interdit spécifique, comme le seraient les zones militaires ou diplomatiques. Cette conception est d'autant plus intéressante à analyser, qu'on la retrouve couramment dans l'usage de l'espace chinois traditionnel, où les emboîtements de cours successives restreignent les différents espaces selon la position sociale des usagers, que l'on soit dans l'enceinte de la résidence familiale, du temple ou du palais impérial.

C'est dans les zones dites « spéciales » définies par la Chine au début des années 1980 que se testent des réformes, des transferts de technologies, des modes d'investissement financier qui sont ensuite élargis au pays. La pratique d'une planification urbaine attribuant à chaque zone et chaque îlot une fonction (commerce, activité, industrie, logement...) facilite la mise en place de réglementations et d'avantages fiscaux selon les secteurs au sein de chacune des enclaves préalablement définies. Les constructions ont peu de liens entre elles, les espaces publics ne se déclinent guère que sous la forme des routes et dessertes en impasses aboutissant à des enceintes clôturées et gardées, un lotissement côtoyant son voisin sans plus d'aménité.

Imaginer le tourisme comme un outil de la modernisation, un levier de la croissance comme le foncier et l'immobilier ces dernières décennies, n'est pas sans risque¹⁴. Les administrations en



Lilong et tour Jinjiang en arrière-plan, Shanghai 2005.
© Françoise Ged.

charge de « développer » le tourisme utilisent les mêmes ressorts que ceux de l'ouverture économique. La délimitation d'enclaves territoriales et de circuits pour accueillir le tourisme, notification de sites remarquables, culturels, naturels, historiques à différents échelons administratifs (province/ville/bourg et village...), production de spectacles et produits touristiques de série, etc.

Ce sont précisément ces modes de faire qui sont remis en cause, notamment par les urbanistes et architectes travaillant sur la protection des paysages et des patrimoines bâtis. Comment articuler les déplacements de ces « migrants » éphémères, dont le nombre et la curiosité vis-à-vis de leur propre pays ne cessent d'augmenter, avec le nécessaire rééquilibrage entre territoires ruraux et urbains? Migrants du tourisme, et migrants à la recherche d'un emploi temporaire, le pays est moins statique qu'il n'est couramment

décrit. Un chauffeur de taxi rencontré à Shenzhen, venu du Sichuan, après avoir rencontré sa femme à Harbin où il a travaillé un temps avant de divorcer et de s'installer dans le sud où le climat est plus agréable, est loin d'être un cas isolé. Cette mobilité intérieure favorise les échanges, la connaissance des territoires, et l'intérêt pour les lieux et les architectures.

L'irruption du patrimoine en Chine, des pratiques différentes et renouvelées en trente ans

Le « patrimoine » en Chine est perçu par les touristes occidentaux comme une « invention » récente, qui va de pair avec une mise en tourisme des quartiers au détriment des habitants. Le constat n'est pas faux et la presse, à juste titre¹⁵, a décrit dès le début des années 2000, la destruction systématique du tissu urbain de Pékin, pas si jeune pourtant, issu d'un édit de 1285 sous la dynastie mongole des Yuan : dans cette capitale nouvellement instaurée, la largeur des rues principales ou secondaires et des ruelles, ainsi que la taille des parcelles à construire avaient été définies. Sept siècles plus tard, la ville s'inscrivait toujours dans cette trame, avec une densification incroyable des parcelles et des maisons à cour, où tout espace libre accueillait une pièce supplémentaire, construite de brique et de broc.

La spéculation foncière et immobilière eut raison de la valeur historique et de la qualité des espaces semi-publics, semi-privés de ces quartiers ; nombre de villes chinoises ont suivi le chemin montré par Pékin. Toutefois, ces démolitions massives étaient loin d'être approuvées à l'unisson, et nombre de personnalités, d'universitaires ou encore de professionnels ont cherché à les stopper, les limiter, à mettre en place de véritables outils de protection des quartiers anciens, avec leurs commerces et leurs populations. Shanghai fait figure en ce sens de ville pilote, grâce au travail mené de concert par l'université Tongji avec les bureaux d'urbanisme de la ville. La municipalité



Acierie devenue musée de sculpture contemporaine, Shanghai, 2007. © Françoise Ged.

a défini douze secteurs protégés en décembre 2003 pour lesquels le bureau de gestion urbaine et l'université Tongji ont été chargés de définir les réglementations : contrôle des constructions, des modifications de façades, des démolitions sur ces secteurs totalisant près de 27 km². Le processus s'est ensuite élargi au territoire environnant, bourgs et villes dépendant de la municipalité, chacun chargé de dresser un inventaire avec les qualités de leurs édifices et de proposer des quartiers à préserver et à mettre en valeur.

Pourtant, il y a seulement 25 ans, la partie était loin d'être gagnée : en 1985, je fus accueillie par l'un des urbanistes en chef de la ville qui me déclara sans ambages qu'il fallait raser Shanghai, le déficit de logement, le manque de transport et la forte pollution rendant impossible toute revitalisation de la ville. La spéculation foncière et immobilière n'a certes pas épargné Shanghai ces deux dernières décennies. Mais la diversité

de ses quartiers « anciens » révèle la multiplicité des formes bâties du patrimoine : brasserie transformée en hôtel de luxe, aciérie devenue musée de sculpture contemporaine, abattoir transformé en atelier pharmaceutique, dévolu maintenant au secteur tertiaire, habitations restaurées des concessions sous l'ombrage généreux des platanes, cinémas, hôtels et immeubles aux lignes déliées Arts-Déco, îlots composites de commerces et d'habitations sur cour, desservis par un réseau de ruelles, appelés *lilong* (里弄) ou *shikumen* (石库门), tout cela est maintenant symbole de la ville et perçu comme patrimoine. Néanmoins, le sujet est toujours sensible, et les *lilong* de la « vieille ville chinoise » délimitée par ses anciens remparts ont pâti, plus que tout autre secteur, précisément de la définition de « quartier protégé »¹⁶ qui a entraîné nombre de délogements et destructions, et l'arrêt des programmes immobiliers. Le professeur Ruan Yisan a ainsi monté une fondation à son nom, pour développer des études et projets sur le patrimoine bâti, par exemple des inventaires détaillés sur les *lilong* et *shikumen* situés hors des secteurs protégés de la ville.

Depuis 1982, le label national des villes historiques et culturelles (*zhongguo lishi wenhua mingcheng*, 中国历史文化名城) impose aux villes concernées de mettre en place un plan de protection intégré au schéma directeur, documents qui sont ensuite validés par le Conseil des affaires d'État. Il concerne une centaine de villes aujourd'hui, et il a été étendu aux bourgs et petites villes. Dans la pratique, ces villes bénéficient d'un « beau chapeau », pour reprendre l'expression significative d'une urbaniste chinoise, sans pour autant avoir des moyens réels de mise en œuvre d'une politique patrimoniale. Dans les années 1980 à 2000, le concept de « point, ligne, surface », qui semble directement extrait des dessins de Kandinski, est souvent employé pour évoquer la protection du patrimoine dans les villes : le point symbolise l'édifice, la ligne représente la façade sur rue, la surface un ensemble construit. L'habitant est absent du processus, comme le révèlent les

travaux des universitaires chinois d'alors, dont les projets passent rarement le cap de la réalisation, si ce n'est le projet de rénovation *Ju'er hutong*, dans le quartier de Shishahai à Pékin, mené par une personnalité reconnue, le Pr Wu Liangyong ; il conservait la trame urbaine et les arbres, et proposait un habitat de trois à quatre niveaux, en gardant la population sur place avec de plus grandes superficies par famille¹⁷. La réforme nationale généralisant la commercialisation du logement stoppa la suite du projet qui ne fut réalisé qu'en partie et détourné de son objectif. En effet, le site ainsi refait prit une telle valeur que le profil des habitants du quartier changea rapidement.

Par ailleurs, le titre d'un manuel publié dans plusieurs langues par l'UNESCO à destination des pouvoirs publics, *Des quartiers historiques pour tous*, pourrait être la devise de plusieurs jeunes architectes et urbanistes : enquêter auprès des habitants, dresser l'inventaire des besoins, des potentialités du bâti, avant d'avancer un projet avec les habitants et avec la ville, voici quelques méthodes que mettent en pratique les collaborateurs proches de Zhou Jian à l'université Tongji ou de Wang Shu au département d'architecture de l'École des Beaux-arts de Hangzhou ; tous deux étant à la fois enseignants et praticiens.

Vers un développement « raisonné » des territoires : Zhouzhuang, Pingyao, Dujiangyan... ?

Au début des années 1980, la mobilité sur le territoire était si restreinte qu'il fallait compter deux jours pour faire le voyage jusqu'à Zhouzhuang avec les transports publics. Zhouzhuang, gros bourg entouré de canaux, ponctué d'une grande variété de ponts de pierre et situé à 80 km de Shanghai. Une décennie après, disposer d'une voiture, voire louer un petit bus-brioche, un *mianbaoche* (面包车) cahotant à 70 km/h pour arpenter et visiter les campagnes environnantes simplifiait les choses. Nous partions souvent pour

quelques jours, un petit groupe mi-chinois, mi-français, profitant de nos avantages mutuels pour aller à la découverte de paysages nouveaux, au gré des envies et des connaissances des peintres et photographes du groupe. Je me souviens de l'intérêt qui se propageait rapidement entre amis français et chinois pour s'arrêter inlassablement visiter maisons et villages, avec une même curiosité portée aux modes de vie si éloignés du quotidien des citadins.

C'est alors que Zhouzhuang commença à être connu : un tableau du peintre Chen Yifei fut offert à Deng Xiaoping par ses hôtes américains, ce qui fit connaître le village à toute la Chine et lui conféra un éclat que les artistes ne furent plus les seuls à apprécier. Le village fut aménagé pour accueillir un nombre de touristes qui ne cessa de croître, surtout le dimanche et les jours fériés. En 1999, nous recevions l'un des dirigeants de la ville au sein d'une délégation intéressée à visiter des sites similaires en France, et en ce jour férié du 1^{er} mai, son portable ne cessait de sonner ; pour la première fois, la ville devait supporter le poids de plus de 10 000 visiteurs recensés sur la journée. Comment faire face à une augmentation si rapide, en termes de réseaux, d'équilibre avec la population de la ville même et des abords qui souhaitaient, pour leur part, abandonner leurs cultures pour ouvrir un étal de bibelots dans les rues touristiques ?

De plus, la réussite financière de Zhouzhuang fut telle que toutes les villes avoisinantes bordées par des canaux voulurent imiter ce modèle. L'emprise des modèles à suivre, tel le slogan maoïste enjoignant de suivre l'exemple de la commune de Dazhai ou encore la conduite exemplaire du soldat Lei Feng, a sans doute longtemps laissé son empreinte dans les esprits¹⁸. Lorsque le Pr Ruan Yisan fut chargé de proposer un ensemble de bourgs et petites villes du Jiangnan au classement sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, il en sélectionna six (Luzhi, Tongli, Zhouzhuang dans la province du Jiangsu et Wuzhen, Nanxun, Xitang dans celle du Zhejiang) dont certains étaient bien plus connus que d'autres auprès des

touristes. Le statut de Zhouzhuang était envié, du fait des ressources financières que la ville en retirait et les autres ne cherchèrent, dans un premier temps, qu'à copier littéralement ce qui s'y faisait. Je me souviens de réunions passionnantes où nous cherchions à repérer les spécificités de chacun de ces sites, leurs points communs, leurs potentiels de développement (pisciculture, teinture des tissus, etc.) pour garder l'attache des habitants avec leur site et permettre à la fois de les conserver actifs et d'y apporter un confort apprécié.

À Tongli, situé à quelques kilomètres de Zhouzhuang, les urbanistes et la ville abordèrent d'emblée l'amélioration du stationnement dans la ville, l'enterrement des réseaux, l'amélioration de la circulation et du confort pour les habitants, la mise en valeur du bâti et des canaux..., un vaste programme laissant l'initiative des travaux aux occupants des grandes maisons laissées en partie à l'abandon : le projet fut immédiatement primé par le ministère chinois de la Construction pour sa qualité. Mais ces politiques s'inscrivent dans la continuité et les mandats des dirigeants sont renouvelés tous les cinq ans. Certains privilégient l'investissement ponctuel dans les secteurs combinés du tourisme et du patrimoine plutôt qu'une véritable politique urbaine et patrimoniale. La pression du nombre et ses méfaits se sont combinés en cinq à dix ans aux débuts de la gestion des sites remarquables.

La multiplication du nombre de touristes par dix en cinq ans à Lijiang depuis son classement au patrimoine mondial en 1997 détruisit en partie les abords : la ville ancienne qui venait d'échapper à un tremblement de terre l'année précédente est aujourd'hui aux prises avec des flux constants de touristes qui remplissent ses rues étroites et vident les maisons au profit des commerces de souvenirs. Les Naxi, qui ont conservé leur propre écriture, se sont trouvés de fait mis à l'écart des opportunités apportées par le tourisme, qui détruit par la puissance du nombre ce qui précisément en fait le charme. Mener une politique pour les habitants est une tâche difficile, liée directement

au choix des dirigeants : détruire des constructions illégales n'est jamais une mesure simple, de même qu'équiper les quartiers de réseaux électriques, de les approvisionner en gaz, ou de mettre en place le traitement des eaux usées...

Pour certains, fortement attachés à leur village ou leur district natal, le patrimoine est imaginé sous l'angle restreint du secteur financier : ainsi un entrepreneur célèbre pour son enrichissement rapide dans le secteur des nouvelles technologies voulut retrouver ses racines et contribuer à l'enrichissement de la province d'origine de sa famille. Il décida d'acheter un village, afin de le « protéger ». L'intention est louable, si ce n'est qu'il fit partir les habitants et, en dissociant le site de ceux qui y vivent, le font vivre et l'entretiennent, même modestement, il enleva toute possibilité de faire évoluer les deux composantes de pair : touristes de passage et habitants permanents.

Pingyao, ville des banquiers du XIX^e siècle, appelée « petit Pékin » pour avoir conservé intacts ses murailles enserrant des quartiers de belles résidences à cour, encadrées dans des îlots se coupant à angle droit, est également face à cette pression. Les villages alentour ne manquent pas de caractère mais sont facilement désertés par les jeunes préférant rechercher un emploi en ville. Comment protéger et réparer des bâtis de terre, si la main-d'œuvre active est déjà absente ? Comment restaurer une image de qualité liée à la construction en terre des murs, de pisé ou d'adobe ? Comment faciliter un tourisme diffus avec les villages proches, si ceux-ci et leurs territoires proches sont délaissés ?

À Dujiangyan (province du Sichuan), gravement touchée par le tremblement de terre du 12 mai 2008, a été attribuée une orientation à dominante touristique, portant l'accent sur les qualités qu'offre déjà la ville avec ses deux sites classés patrimoine mondial (la montagne taoïste Qingsheng et l'aménagement hydraulique datant de 2500 ans) et sa réputation de villégiature de bon aloi. Comment allier reconstruction d'une forme urbaine et d'un environnement plaisant, offrir de nouvelles opportunités aux habitants,



Centre-ville de Pingyao, juillet 2009. © Alain Marinos.

créer de nouveaux secteurs de services et d'emploi en liaison avec les territoires naturels environnants?

Pour conclure, la dimension chinoise nous apporte des occasions plurielles d'aborder des sujets déjà connus en France, mais avec des échelles nouvelles, des complexités différentes, qui intègrent d'emblée le territoire dans une donne où ville et campagne sont de plus en plus associées dans la réflexion urbaine, économique et sociale. Ces apports mutuels sont suivis de près, au sein de forums internationaux, comme le Forum urbain mondial qui s'est tenu à Nankin en 2008 et à Rio en 2010.



1. *Le Monde des livres*, 10 mars 2000, p. 1.

2. La petite ville de Wuzhen (province du Zhejiang) a volontairement consacré le centre ancien aux touristes et aux activités traditionnelles en relogant les habitants en périphérie et leur accordant un rôle de figurant, mimant des métiers disparus qui sont donnés à voir pendant la journée. La ville est en partie transformée en lieu de spectacle et de connaissance pour des citadins qui déambulent dans des ruelles où abondent les commerces de souvenirs. Voir Pál Nyíri, *Scenic Spots – Chinese Tourism, the State and Cultural Authority*, University of Washington Press, 2006, Seattle and London.

3. Convention entre l'université Tongji et le World Heritage Institute for Training and Research-Asia Pacific, à Shanghai d'une part, le ministère de la Culture et de la Communication et la Cité de l'architecture et du patrimoine d'autre part. L'université Tongji est la première en Chine à intégrer un Centre national de recherches sur les villes historiques chinoises, chargé dès 1997 d'apporter son expertise au plan de protection des villes avec des urbanistes et des architectes. Nos interlocuteurs à Tongji (Zhou Jian, Shao Yong, Zhang Kai, Ruan Yisan...) ont développé une approche privilégiant l'analyse de terrain et l'attention portée aux habitants.

4. Mike Robinson et David Picard, *Tourisme, culture et développement durable*, Programme « tourisme, culture, développement », secteur de la Culture UNESCO, 2006, imprimé à Nîmes, UNESCO, 97 p. Préface de Mounir Bouchenaki, sous-directeur général pour la culture à l'UNESCO.

5. *Beijing Information*, « Le marché du tourisme chinois », 29 juin 2007, <http://french.beijingreview.com.cn>

6. Interview d'Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, *Le Point*, 21 juillet 2008.

7. Direction générale de la compétitivité, de l'Industrie et des Services, *Mémento du tourisme, édition 2009*, ministère de l'Économie de l'Industrie et de l'Emploi, Paris; chiffres Organisation mondiale du tourisme.

8. « Le tourisme dans le monde en 2007 », *Chiffres clés du tourisme 2008*, www.tourisme.gouv.fr

9. *Chine Informations/Xinhua*, 22 mars 2010.

10. Le 6 novembre 2009, une convention « culture et tourisme » a été signée entre Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, et Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, « coup d'envoi d'une nouvelle politique visant à développer le potentiel économique et touristique du patrimoine culturel français ». selon les termes du site internet du ministère de la Culture et de la Communication.

11. J'emprunte ce terme à Jean Pierre Martinetti, directeur de la Cité de la culture et du tourisme durable, qui rappelle l'importance du nombre de touristes, toutes formes confondues qui circulent dans le monde.

12. Jocelyne Fresnais dans *La protection du patrimoine en République populaire de Chine, 1949-1999*, Paris, éditions du C.T.H.S., 2001, donne les chiffres suivants : 107 villes et régions ouvertes au tourisme en 1978 et 1083 en 1997 (p. 168); l'ouvrage porte essentiellement sur les édifices, les musées, les monuments.

13. Overseas Chinese Trade (OCT), dont les activités se sont diversifiées, mais qui conserve l'appellation d'origine.

14. Voir aussi Françoise Ged, « Ouverture au tourisme et mise en valeur du patrimoine culturel en Chine rurale, des contradictions structurelles? » in Arnaud Laffage Et Yann Nussaume (dir.), *De l'enseignement du paysage en architecture*, Paris, Éditions de la Villette, 2009.

15. Frédéric Bobin, alors correspondant à Pékin pour *Le Monde*, rapportait les combats des hommes de lettres et des habitants de la ville. Dans son bel article « l'âpre résistance des amoureux du Vieux Pékin », du 4 février 2002, il rapporte les combats actuels de Liang Congjie, fondateur d'une académie pour la culture chinoise et fils de Liang Sicheng (célèbre architecte qui avait proposé la construction d'une ville nouvelle, hors des murailles de la ville dès 1958 pour que celles-ci deviennent des promenades publiques) et de Shu Yi, fils de l'écrivain Lao She. L'École française d'Extrême-Orient à Pékin, avait réuni dans un colloque en 2001, grâce à Marianne Bujard, une grande partie de ces personnalités attachées à défendre un avenir pour la ville qui soit respectueux et connaisseur du passé. Pierre Haski, correspondant de *Libération* à Pékin a régulièrement rapporté les processus de délogements et démolitions qu'il a vécus au sein des quartiers anciens où il résidait et travaillait.

16. Zhang Kai, *Droit au délogement et protection du patrimoine: Xiangyuan Lu et Gujia Lu, Deux projets de rénovation dans la vieille ville de Shanghai (2003-2009)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2010.

17. Voir aussi Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992 (1^{re} éd.); sur la Chine: Françoise Ged, « Shanghai: du patrimoine identitaire au décor touristique » in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 72, « Patrimoine et modernité », Paris 1996. *Cahiers du réseau architecture anthropologie*, n° 2, « Chine, patrimoine architectural et urbain », Paris, Les éditions de la Villette, 1997. Zhang Liang, *La naissance du concept de patrimoine en Chine, XIX-XX^e siècles*, Paris, Éditions Recherches, IPRAUS, 2003. Françoise Ged, « Chine: l'appréhension patrimoniale », in Maria Gravari-Barbas et Sylvie Guichard-Anguis (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2003.

18. En 1964, la commune de Dazhai dans la province du Shanxi, avait été érigée en modèle national pour l'agriculture par Mao. De même le soldat Lei Feng fait partie des héros de la propagande maoïste par son dévouement, sa frugalité, etc. L'un comme l'autre sont passés dans les expressions populaires chinoises.

Le partenariat franco-chinois en matière de protection du patrimoine



Centre-ville de Pingyao, juillet 2009. © Alain Marinos.

Barthélémy Courmont – La coopération franco-chinoise dans la protection du patrimoine semble aujourd’hui assez développée. Pouvez-vous nous présenter l’évolution de cette coopération au cours des dernières années ?

Alain Marinos – Initiée à l’issue de la Conférence internationale des maires des villes historiques chinoises et de l’Union européenne, organisée¹ en 1998, une coopération particulièrement fructueuse s’est développée entre la Chine et la France dans le domaine de la protection, de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Cette coopération a été mise en place pour répondre au besoin de définir une méthodologie et d’expérimenter des pratiques de protection, de gestion et de mise en valeur du patrimoine en Chine, dans le contexte d’une Chine en pleine mutation soumise à un très fort développement urbain. La direction générale des patrimoines du ministère français de la Culture et de la Communication participe activement à cette coopération initiée par l’Observatoire de l’architecture de la Chine contemporaine, aujourd’hui rattaché à la Cité de l’architecture et du patrimoine, avec le Centre national de recherche sur les villes historiques chinoises et l’Université Tongji de Shanghai.



Centre-ville de Lijiang. 2004. © Alain Marinos.

De nouveaux partenaires ont progressivement été associés à cette coopération : l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, les Associations régionales des petites cités de caractère, l'École de Chaillot, l'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche de l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique (Shanghai), le Réseau des grands sites de France, la Cité de la culture et du tourisme durable...

B. C. – Sous le patronage de l'UNESCO, et parallèlement à la France, d'autres pays jouent-ils un rôle important dans l'assistance apportée à la protection du patrimoine chinois ?

A. M. – L'UNESCO est très actif en Chine et la France n'est pas le seul pays à intervenir, mais notre coopération a la particularité de s'être développée dans un climat très constructif. Des relations de confiances mutuelles se sont établies sans lesquelles aucun résultat dans le long terme n'aurait été possible.

Nous avons récemment commencé à associer, dans le cadre de notre coopération, des experts d'autres pays. Nous sommes intervenus en 2008 avec des équipes remarquables du Québec et de Louvain-la-Neuve dans le cadre des réflexions conduites par nos partenaires chinois, sur la reconstruction de la ville de Dujiangyan, suite au tremblement de terre du Sichuan.

B. C. – Quel est l'état actuel de la politique publique de protection du patrimoine en Chine ?

A. M. – Comme dans de nombreux pays, la Chine est dotée de lois de protection du patrimoine monumental et des sites culturels, mais le contenu de ces protections et les modes de gestion courante sont moins élaborés qu'en France.

Notre coopération a commencé avec le Centre national de recherches sur les villes historiques chinoises qui cherchait à engager un partenariat privilégié avec un pays européen pour aider à l'élaboration de méthodes de protection et de mise en valeur du patrimoine urbain et paysager en Chine. C'était il y a douze ans maintenant.

Nous avons choisi, sur proposition chinoise, un site d'application pour servir de support à la définition et à la réalisation d'un plan de mise en valeur du patrimoine urbain et paysager, intégrant des mesures sociales et économiques, ainsi que des projets d'architecture contemporaine. La petite ville de Tongli située à une heure de Shanghai, qui fait partie des six villes d'eau du Jiangnan pour lesquelles était projetée une demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, a été retenue.

Les réalisations entreprises ont été primées à trois reprises, par le ministère chinois de la Construction en 2002 et par l'UNESCO dans la région Asie-Pacifique en 2003 et 2007.

Nos partenaires chinois ont développé, depuis, sur ces bases, des modalités d'étude et des pratiques dans de nombreuses villes et sites en Chine. Ils nous ont, de plus, associés à leur réflexion sur les propositions à faire aux décideurs chinois, pour la mise en place de nouveaux systèmes de protection et de gestion du patrimoine urbain et paysager.

B. C. – Vous avez spécifiquement beaucoup travaillé sur la ville de Tongli, à l'est de Shanghai. Pouvez-vous nous exposer quelles furent les initiatives entreprises pour la protection de cette petite ville de canaux au patrimoine exceptionnel ?

A. M. – Dès le début de notre coopération, en 1999, nous nous sommes orientés sur un principe de protection intégrée, avec l'idée que Tongli devait continuer d'être une ville « vivante ». La protection doit couvrir non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine immatériel. Au-delà du bâti et des paysages, nous nous sommes attachés à mieux connaître le contexte culturel, l'environnement naturel et les traditions locales, tout en recherchant de nouveaux pôles d'activités économiques.

Tout d'abord, nous avons travaillé sur un plan de sauvegarde et mise en valeur, inspiré de l'expérience française des « secteurs sauvegardés » et des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Après avoir réalisé un inventaire minutieux du patrimoine, nos partenaires ont rédigé un règlement pour la protection des bâtiments historiques, des ponts, des canaux et de leurs quais, des réseaux de ruelles... imposant notamment un contrôle des hauteurs et de l'aspect des futures constructions. Un ouvrage de recommandations sur la restauration des bâtiments anciens et sur l'implantation des constructions neuves a ensuite été conçu.

Pour améliorer les conditions de vie des habitants, les problèmes sociaux ont été analysés grâce à des enquêtes de terrain, et les plans des réseaux nécessaires à l'amélioration du confort ont été établis.

Pour éviter la dégradation insidieuse du paysage naturel autour des quartiers anciens et préserver les activités aquacoles et agricoles caractéristiques de cette région, une zone de protection des abords de la ville a été délimitée. Elle a été complétée par un règlement particulier.

Les projets réalisés et ceux en cours sont nombreux :

- La réutilisation des bâtiments anciens : pour faciliter leur mise en valeur, nous cherchons à leur redonner un usage adapté, compatible avec l'architecture, les caractéristiques du site et répondant aux besoins de la ville : chambres d'hôtes ou petits hôtels, écomusée, maisons de thé, salles d'exposition...

- La requalification des espaces publics : l'aménagement et la requalification de la grande place percée au XX^e siècle devant le jardin Tuisi ont été réalisés récemment. Auparavant utilisée pour le stationnement des bus de tourisme, la nouvelle place répond aux besoins actuels d'espace public, sa composition et sa forme sont contemporaines, elle a été conçue avec soin et sa réalisation a été suivie par nos partenaires.

- L'enfouissement des réseaux : en 2002-2003, la ville de Tongli a installé progressivement des infrastructures et des réseaux dans la ville ancienne pour répondre au besoin de confort moderne des habitants et leur permettre un mode de vie contemporain dans des bâtiments anciens.

- La sensibilisation au patrimoine : pour sensibiliser les habitants et les visiteurs au patrimoine de Tongli et aux politiques de protection et mise en valeur des quartiers anciens, des sites et des paysages, une « maison » d'information sur la ville a été créée dans le centre historique. Cette maison exprime, dans sa conception, notre souci permanent d'équilibre : une architecture contemporaine conçue en harmonie avec le bâti ancien environnant.

B. C. – Globalement, la sauvegarde du site de Tongli est-elle, pour vous, acquise ?

A. M. – L'équilibre reste fragile, nous avons introduit des préoccupations nouvelles pour orienter les modes de protection et de mise en valeur du patrimoine et tenter de les inscrire dans une logique de développement durable.

Tout au long de notre coopération nous avons partagé et développé la même vision et la même approche : la protection du patrimoine ne doit pas être conduite exclusivement au service d'une croissance rapide du tourisme. Elle ne doit pas non plus s'opposer brutalement au développement, notre objectif est de trouver un équilibre juste et durable entre les deux. C'est une question sensible et difficile. Notre réponse passe par la promotion d'une stratégie de protection et de mise en valeur du patrimoine fondée, elle-même, sur le développement.

B. C. – Cet exemple s'est-il répété avec d'autres villes ? Comment et autour de quelles actions s'est développée votre coopération avec des villes de patrimoine en Chine ?

A. M. – Les résultats de notre coopération, fructueuse pour les deux pays, amènent à considérer des champs et des problématiques plus complexes : sur des sites urbains inscrits sur la liste du patrimoine mondial soumis à de fortes pressions foncières, incluant d'emblée des considérations sociales et environnementales, sur des sites culturels majeurs endommagés par le tremblement de terre du Sichuan de 2008, sur des sites aux longs tracés comme le Grand Canal (en Chine) et le Val-de-Loire, les chemins de Saint-Jacques de Compostelle et la Route de la soie... Cette coopération a permis en 2008 une présentation, au 4^e Forum urbain mondial, de travaux communs, sous l'égide de l'UNESCO (Division des sciences sociales, recherches et politiques) et de ONU-Habitat. Enfin il est utile de rappeler que cette coopération a contribué à la création de l'Institut du patrimoine mondial pour la formation et la recherche dans la région Asie-Pacifique qui est devenu un de nos principaux partenaires.

Ces axes de travail intéressent le ministère français de la Culture et de la Communication à plus d'un titre. Ils permettent d'une part d'affirmer une de nos spécificités culturelles et, d'autre part, d'élargir le champ des réflexions et des expérimentations sur la fonction que peut exercer le patrimoine dans la recherche d'une évolution « soutenable » des villes et des territoires. Ils s'ouvrent aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation, sur la mise en perspective d'un projet de développement culturellement durable qui pourrait trouver l'écoute de la communauté internationale (notamment pour les pays dits « émergents »).

Dans la perspective d'approfondir et de développer les actions d'expertise, d'étude et de conseil avec nos correspondants chinois, une convention cadre a été signée en décembre 2007 entre les partenaires des deux pays.

B. C. – Comment sont sélectionnés les villes et les sites sur lesquels vous portez votre attention ?

A. M. – Ils sont proposées par nos partenaires pour la partie chinoise et par nous pour la partie française, tous les ans nous élaborons en commun un programme de travail que nous faisons valider par nos administrations respectives. La coordination est assurée, côté français, par Françoise Ged, responsable de l'Observatoire de la Chine contemporaine, qui demeure une référence en matière de coopération avec la Chine dans les champs conjugués de l'architecture, du patrimoine, du paysage, de la ville et de l'aménagement des territoires.

B. C. – Politique de défense du patrimoine et de l'urbanisme semblent parfois se confondre en Chine. Le développement rapide des villes chinoises met-il en péril la protection du patrimoine ?

A. M. – Oui, bien entendu, le développement rapide des villes chinoises est destructeur ; pour éviter l'irréparable, de nombreux sites et monuments méritent une protection autoritaire et stricte mais attention, dans cette évolution accélérée, l'équilibre est d'autant plus difficile à trouver qu'il joue des extrêmes. Nous pensons qu'il n'est pas possible de répondre à la « table rase » par la muséification de tous les sites patrimoniaux, notamment lorsqu'ils sont habités.

Nous avons choisi de promouvoir et de développer une autre approche, plus douce. Nous travaillons en commun à la recherche d'un équilibre dans la perspective d'un développement plus durable, par une meilleure prise en considération des valeurs culturelles dans les processus d'aménagement des lieux du patrimoine. L'exercice est difficile et les résultats ne sont pas toujours au niveau espéré mais la reconnaissance croissante de nos partenaires, en Chine même, et l'intérêt porté par leurs pairs témoignent de la pertinence de notre action commune.

B. C. – Comment se passe la coopération avec les responsables locaux ?

A. M. – Nous sommes systématiquement introduits auprès des responsables locaux par nos partenaires chinois. Une formation des décideurs chinois est même régulièrement organisée en France par la Cité de l'architecture et du patrimoine, à la demande de l'université Tongji. Nous sommes très écoutés et les questions fusent mais nous demeurons conscients que, dans un pays qui connaît une telle croissance, les intérêts des responsables locaux peuvent évoluer rapidement en fonction d'impératifs divers.

B. C. – Une dernière question enfin, les habitants de ces villes au patrimoine unique ont-ils généralement conscience de l'importance de la protection des sites ?

A. M. – La conscience existe, encore faut-il aider à la révéler et favoriser son développement. « Il nous faut redonner vie à la tradition, et non se contenter de la protéger, sinon elle est vouée à la mort et à la disparition » disait Wang Shu, architecte chinois, un des cinq nominés pour le Global Award 2007, lors d'une conférence qu'il a donnée en septembre 2008 à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris.

La conscience de la nécessité absolue de replacer les habitants au centre de la problématique nous a conduits à travailler avec des sociologues chinois. Un colloque « Urbanisation/globalisation : les habitants dans la ville » a été organisé à la demande de l'ambassade de France, du 9 au 12 mai 2009 à l'université Tsinghua à Pékin avec les départements de sociologie, d'architecture et d'urbanisme et les Ateliers franco-chinois, autour de 4 thèmes :

- participation des habitants aux projets sur la ville ;
- intégration des populations migrantes ;
- préservation du patrimoine des quartiers anciens ;
- reconstruction après une catastrophe.

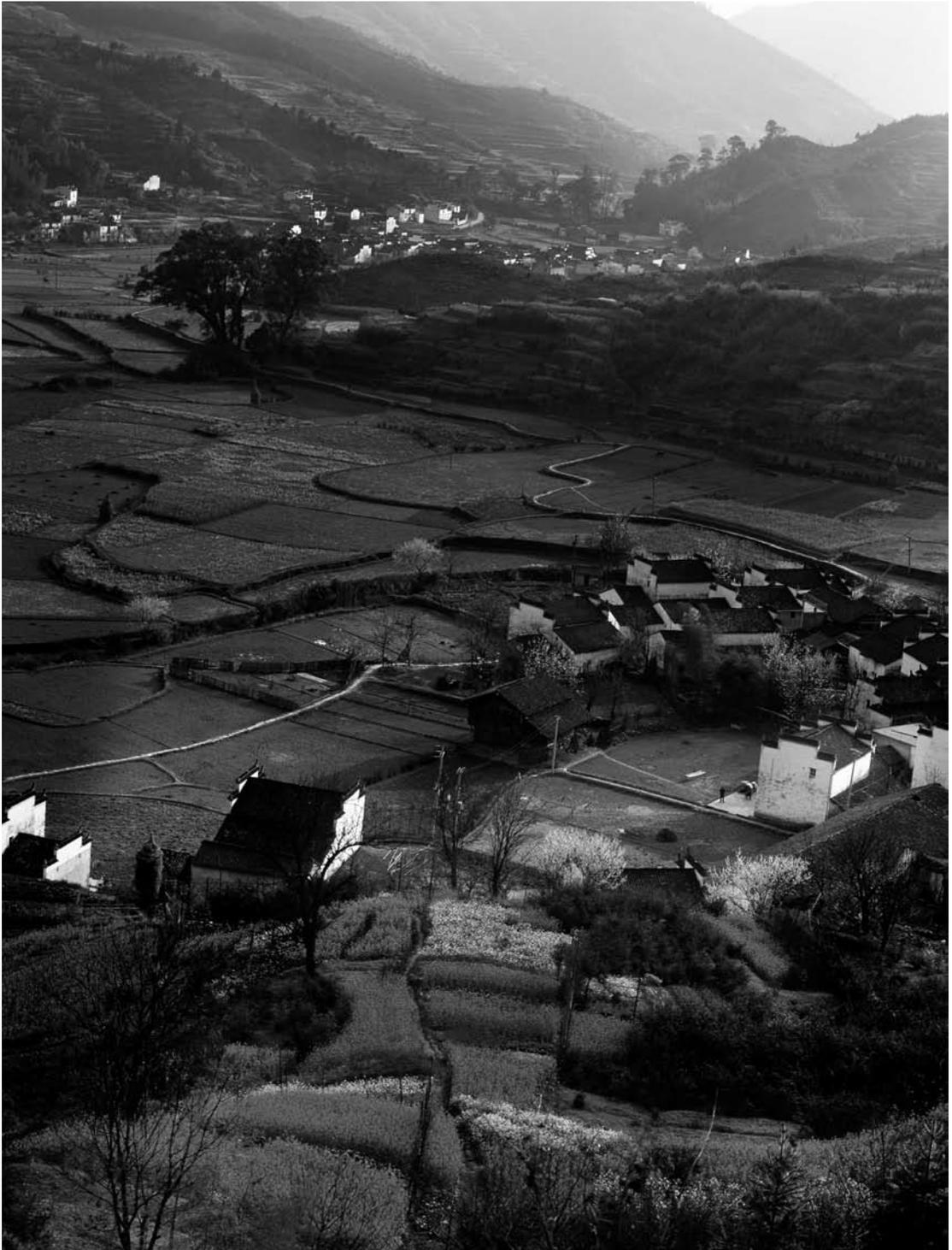
Nous nous étions préalablement engagés avec nos partenaires de l'université Tongji, depuis 2006, dans l'action conduite par l'UNESCO (Division des sciences sociales, recherches et politiques) et intitulée : « Des quartiers historiques pour tous, une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable ».

Je terminerai par un proverbe indien qui résume à lui seul les enjeux et les objectifs poursuivis aujourd'hui : *Tradition and heritage do not mean to preserve the ashes but to keep the flame alight*².



1. Organisé par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, le ministère chinois de la Construction et la ville de Suzhou.

2. Traduction française : « la tradition et le patrimoine ne signifient pas conserver les cendres mais entretenir la flamme ».



Le village de Yangtai (signifiant balcon). Des maisons blanches et grises dans une vallée étroite au milieu des collines cultivées, une image typique de la région du Huizhou (Anhui). © Zhang Jianping.

MONDE CHINOIS



Revue trimestrielle
144 pages | 185x 255 mm
20 euros TTC

Achat en ligne sur www.choiseul-editions.com
(paiement sécurisé)

N°22 | Tourisme et patrimoine, un mariage difficile

Architecture, artisanat traditionnel, folklore et modes de vie... La culture chinoise, plurimillénaire, recèle d'innombrables trésors qui séduisent les touristes par millions. Le patrimoine chinois, au-delà de son immense valeur historique, est une manne économique de premier plan pour le pays. Et le gouvernement chinois ne l'ignore pas. Toutefois l'État chinois délègue à ses collectivités locales la charge de l'aménagement du territoire et du patrimoine, ce qui provoque d'importantes disparités et une politique désordonnée vis-à-vis l'héritage chinois.

D'un côté, les politiques de modernisation des années 80-90 ont eu tendance à dégrader voire à détruire des quartiers ou lieux historiques pour des impératifs de développement des infrastructures, extensions/rénovations urbaines. De l'autre, les politiques de mise en valeur ou de restauration sont mises en oeuvre de façon à « plaire au touriste » - étranger, mais aussi chinois depuis dix ans -, souvent artificiellement et au détriment de la population locale. Ce phénomène produit de grossières falsifications, aussi bien architecturales qu'artisanales et a des conséquences sociales néfastes : mercantilisme, explosion du prix de l'immobilier, effritement de la cohésion sociale...

Ce numéro de *Monde chinois* livre une analyse économique, sociale et politique complète des enjeux patrimoniaux et touristiques en Chine.

>> DERNIERS DOSSIERS



MONDE CHINOIS N°21

« MINORITÉS, CETTE CHINE QU'ON NE SAURAIT VOIR »

La Chine est un État multiethnique qui reconnaît constitutionnellement l'existence de 55 « minorités ethniques ». Parmi les 56 ethnies de Chine, les Han représentent 92 % de la population. Entre préservation de la diversité et assimilation forcée, les autorités chinoises mènent des programmes de politiques publiques forts : discrimination positive, accès à l'éducation, construction d'infrastructures...



MONDE CHINOIS N°20

CHINE-EUROPE, FUIS-MOI JE TE SUIS

La Chine et l'Europe : deux géants économiques, piliers des relations internationales aux cultures politiques radicalement différentes. Les partenariats noués entre l'UE et la Chine sont à la mesure des deux colosses. Les deux se toisent et s'admirent, échangent et s'opposent. Examen d'une relation bien particulière sur le plan international.

MONDE CHINOIS

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT

M, Mme, Mlle Nom _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

_____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

Adresse électronique _____

	France	Autres pays
1 an (4 numéros)	85 €	95 €
2 ans (8 numéros)	160 €	180 €

Je souscris un abonnement pour

1 an

2 ans

Je souhaite commander un numéro à l'unité :

n° 22

n° 21

x 20 € le numéro

n° 20

n° 19

et frais de port :

À partir du numéro _____

France : 2,10 €

Reste du monde : 4, 50 €

Date _____

Signature/Cachet

Paiement par virement bancaire vers

Crédit du Nord

59, boulevard Haussmann

75361 Paris, cedex 08

Banque : 30076 - Agence : 02019

Compte : 57336700202 - clé RIB : 03

IBAN : FR76 3007 6020 1957 3367 0020 203

swift (BIC) : NORDFRPP

précisez

« frais bancaires à la charge du donneur d'ordre »

ou

Paiement par chèque à l'ordre de

CHOISEUL ÉDITIONS

Choiseul Éditions

28 rue Étienne Marcel, 75002 Paris, France

Tel +33 1 53 34 09 93

Attention,

les chèques étrangers doivent être en euros,
compensables en France.

